

Pulnoy

EN BREF



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Même si la météo n'a pas véritablement apporté la chaleur que l'on pouvait espérer, bon nombre de nos concitoyens ont profité de leurs terrasses et jardins pour vivre quelques moments conviviaux en famille ou entre amis, ayant ainsi l'occasion de rencontrer et de bavarder avec leurs voisins.

L'été correspond en effet au moment où les modes de vie s'entrecroisent, où toute l'intimité des familles s'expose, au détriment quelquefois de la tranquillité que l'on peut connaître en hiver.

Sollicitée à de nombreuses reprises par des habitants incommodés par les comportements de leurs voisins – musique trop forte, non respect des temps habituellement réservés au repos, aboiements de chiens, stationnements anarchiques – il m'incombe de rappeler quelques règles élémentaires du savoir vivre ensemble. La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres et la loi doit être respectée.

Les nuisances sonores font l'objet d'une réglementation précise (art R1334-31 du Code de la santé publique) **qui ne fait pas la distinction entre le jour et la nuit.** La gêne occasionnée par des voitures, des scooters ou des chiens en journée peuvent constituer des infractions amenant aux juridictions civiles ou pénales.

Mais avant d'en arriver là, il faut parler, dialoguer calmement ; les contrevenants n'ont pas toujours conscience des désagréments occasionnés à leurs voisins. N'attendez pas que la rancœur s'installe et que vos paroles dépassent votre pensée. Si le dialogue ne suffit pas, la Police Municipale ou le conciliateur apporte souvent un apaisement grâce à des solutions simples.

Si la situation est plus grave, vous pouvez contacter directement la Police Nationale pour un dépôt de mains courantes et de plaintes qui, si elles sont **constatées et répétées**, seront prises en compte par la justice.

La municipalité met tout en œuvre pour rendre votre ville agréable. Ne gâchons pas cet effort.

Les relations de voisinage constituent un élément primordial du bien vivre ensemble. Il nous appartient à tous de faire des efforts pour que la vie soit la plus douce possible au milieu des difficultés que nous traversons.

Le Maire,
Michelle PICCOLI

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy - Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à webmaster@pulnoy.fr pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

N° 97

Septembre 2014

Attention travaux

Le Grand Nancy va procéder à des travaux sur l'Avenue Charles de Gaulle et à hauteur du rond-point donnant accès à l'hypermarché Cora.

Dans le cadre du plan de gestion des eaux pluviales et de lutte contre les inondations, la création d'un nouveau collecteur d'eaux pluviales et son raccordement au réseau existant sont nécessaires.

Ainsi, à compter du 29 septembre et pour une durée estimée à 8 ou 9 semaines, les sens de circulation sur les avenues Charles de Gaulle et Schuman, les itinéraires des Stanway 3 et Petit Stan seront modifiés et les arrêts de bus déplacés.

Un courrier explicatif a été adressé à chaque foyer pulnéen. Toutefois, pour de plus amples informations, le personnel d'accueil de l'Hôtel de ville se tient à votre disposition.

Prévention du cancer du sein

Pour la 21^{ème} année consécutive en France, la Ligue contre le cancer attire l'attention des femmes sur le dépistage du cancer du sein.

Plus de 10 000 femmes meurent chaque année, en France, faute de mise en place à temps d'un protocole de soins alors que, **diagnostiqué de façon précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10 !**

C'est pourquoi, **mesdames, si vous êtes âgées de 50 à 74 ans, vous allez recevoir une invitation de l'Association de DÉpistage du CAncer du sein (ADECA).**

Nous vous encourageons vivement à en faire usage.

Tout au long du mois d'octobre, la Communauté urbaine du Grand Nancy sera le théâtre de nombreuses animations afin de sensibiliser, d'expliquer et de rassurer.

À Pulnoy, comme chaque année, le plan d'eau du Val de la Masserine et l'église se pareront de rose pour Octobre Rose.

Programme complet à l'accueil de la mairie et sur www.pulnoy.fr



Services aux seniors

L'équipe municipale a préparé un questionnaire à destination des plus de 60 ans, afin de mieux cerner leurs besoins et d'adapter les services proposés par la commune. Merci de lui consacrer quelques minutes.

Pulnéens et Pulnéennes âgés de 65 ans et plus bénéficient déjà de dispositifs de soutien, dont :

Repas de la ville

Chaque année, en octobre, la municipalité invite les seniors à un déjeuner organisé par l'Association des Seniors de Pulnoy. Les anciens se retrouvent ainsi au centre socioculturel, autour d'un bon repas, et peuvent, pour ceux qui le souhaitent, danser au gré des animations musicales qui rythment ce rendez-vous convivial.

Pass bus

Symphonie-pass et *Mélodie-pass* sont des tickets de 30 voyages utilisables sur le réseau Stan. Il est possible d'en obtenir au maximum 6 par an. Pour le premier, un tarif préférentiel est proposé. Le second est, quant à lui, remis à titre gracieux. Ces deux offres sont toutefois soumises à conditions de ressources.

Plan canicule

À Pulnoy, la mise en application du plan national de prévention canicule est centralisée par le Pôle Social Famille Jeunesse. Les seniors souhaitant bénéficier du dispositif sont invités à se faire connaître dès le mois de juin. Ils bénéficient alors d'une vigilance approfondie de la part d'agents du pôle social, d'élus et de bénévoles qui veillent régulièrement à leur bien-être.

Colis anniversaire

Les personnes de 75 ans et plus ont droit à une attention toute particulière, puisqu'ils reçoivent un cadeau pour leur anniversaire. Remis en mains propres par un élu ou un bénévole, ce petit présent est avant tout l'occasion d'un moment de partage.



Octobre 2013

Emploi d'été : découvrir un métier et gagner un peu d'argent

Que ce soit pour financer un permis de conduire, des vacances ou un autre projet, 8 jeunes sont venus renforcer les effectifs des services techniques durant l'été.

Vous les avez peut-être croisés dans les rues de Pulnoy pendant qu'ils assuraient l'entretien des espaces verts ou le nettoyage des rues, qu'ils réparaient un banc allée Jean Monnet, posaient des panneaux sur le parcours sensoriel ou encore appliquaient un vernis sur le bardage de la salle multi-activités du groupe scolaire de la Masserine, par exemple.

Chacun a été bien occupé pendant ses 15 jours de présence et a gardé le sourire sous son gilet jaune, malgré une météo pas toujours clémente.



Thomas et Camille

Les emplois d'été proposés par la commune sont ouverts aux jeunes majeurs étudiants. Une priorité est donnée aux Pulnéens.
Les candidatures doivent être adressées à l'Hôtel de ville : 2, rue du Tir - 54425 PULNOY

Prêt de matériel

Pour une réunion de famille, une manifestation associative ou tout autre événement ponctuel, on peut avoir besoin d'un matériel spécifique.

La commune met un certain nombre de biens à disposition de ses habitants et associations, à titre gratuit (sous conditions et dans la limite des stocks disponibles).

	Pulnéens	Associations et écoles pulnéennes
Tables, bancs de brasserie, chaises et barrières métalliques	caution de 76,50 €	sans caution*
Stand parapluie (3 x 3 m)	caution de 100 € / stand	sans caution*
Véhicule	Pas de prêt	copie du permis de conduire valide*
Vidéoprojecteur, sono, podium, pupitre, praticables...	Pas de prêt	sans caution*

* Une attestation d'assurance pourra être demandée à l'emprunteur, selon le cas.

Informations et réservations auprès du service logistique : Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 03 83 29 16 64 - webmaster@pulnoy.fr

Maison de la propreté

La Maison de la propreté du Grand Nancy a intégré les locaux de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

Accueil du public :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

10, place de la République - Nancy
03 83 17 17 07 ou 03 54 50 20 40

Nouveaux Pulnéens

Installé à Pulnoy après le 15 septembre 2013, vous souhaitez en savoir plus sur votre nouveau cadre de vie ?

La prochaine rencontre avec les nouveaux Pulnéens aura lieu le 15 novembre.

Faites-vous connaître en mairie.

2, rue du Tir
03 83 29 16 64
webmaster@pulnoy.fr

Conseil Jeune

Tu as entre 12 et 20 ans et tu as des idées pour améliorer le quotidien des ados de Pulnoy : rejoins le Conseil Jeune !

Pour participer et faire entendre ta voix, il te suffit de t'inscrire auprès du Pôle Jeunesse.

Contact :

Pôle Social Famille Jeunesse
2, rue du Tir
03 83 29 87 90
webmaster@pulnoy.fr

Le mot de la police

Appel à vigilance face au démarchage

Lorsque vous êtes démarché par une personne qui se dit mandatée par la mairie, faites preuve de la plus grande prudence.

Il peut effectivement arriver qu'une partie de la population de la ville soit sollicitée pour une enquête publique. Mais, dans ce cas, si vous êtes concerné, vous en êtes préalablement informé par courrier.

Au moindre doute, lorsque vous êtes contacté **au nom de la mairie**, par téléphone ou directement à votre porte, **ne répondez pas** aux questions qui vous sont posées et **prenez contact avec l'Hôtel de ville**, au 03 83 29 16 64.

Nouvelle entreprise

CDA Cuisines

Conception, agencement et vente de cuisines
Vente au détail de meubles de salle de bain

ZAC Porte Verte
6, rue du Haut chêne
03 83 20 61 31

À NE PAS MANQUER



Libre Expression Politique

Temps de l'été : temps des coups fourrés ?...

La bonne vieille technique d'utilisation de la pause estivale pour faire ce que l'on avait pourtant laissé croire qu'on ne ferait pas, c'est ce que vient de faire notre maire et son équipe «majoritaire» avec la fermeture **du cheminement piétonnier face au collège !!!**

Suite à l'impossibilité de vente de ce chemin (servitude GDF), le maire avait pourtant admis que **l'utilité de cette fermeture devait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie** (enquête auprès de tous les utilisateurs et non uniquement des quelques riverains) avant une nouvelle décision du conseil !

C'était aussi l'occasion de montrer son souci de **"faire des économies"** ! **Et bien NON ! rien de tout cela !** juste une précipitation à la faveur de l'été pour **dépenser en catimini l'approvisionnement budgétaire de 3000 €** pour l'achat et la pose d'une porte métallique d'un côté et d'un grillage rigide de l'autre. **Un bel espace clos ... pour qui ?** Tout cela au détriment de la sécurité de nos collégiens et des usagers des transports en commun, nombreux à emprunter ce chemin.

Bel exemple de gaspillage de l'argent public par notre municipalité, à l'heure où un effort collectif budgétaire s'impose !

Vos élus d'opposition

Dominique DEVITERNE, Patrice HAUSERMANN, Isabelle BOHN, Jean ENEL

Nouveaux rythmes scolaires

Le décret gouvernemental du 24 janvier 2013 nous impose une nouvelle organisation du temps scolaire.

Cette réforme occasionne de nombreuses difficultés de mise en œuvre : des difficultés budgétaires, malgré l'octroi d'un fonds d'amorçage - insuffisant -, des difficultés pour recruter du personnel seulement ¾ d'heure par jour, des difficultés pour les associations qui doivent adapter leur planning d'activités ...

Un comité de pilotage, composé d'élus, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves... a cherché les solutions les meilleures pour les enfants, leurs familles et la municipalité. Ces solutions ont été entérinées par la délibération du conseil municipal du 19 juin 2014.

Le groupe majoritaire s'inquiète, malgré le raccourcissement du temps scolaire, d'une plus grande fatigue de vos enfants, liée à l'augmentation du temps passé en collectivité. Cela pourrait avoir de graves répercussions sur leurs conditions d'apprentissage. **Il sera vigilant et, après évaluation du dispositif, cherchera les adaptations nécessaires.**

Nous souhaitons néanmoins que les décisions prises et les moyens mis en place leur assurent une belle année scolaire.

Pour la majorité : Alexandra André, Adjoint aux affaires familiales

Conformément au souhait exprimé par les élus d'opposition,

le texte qu'ils ont transmis à l'Hôtel de ville a été retranscrit à l'identique dans cette colonne.